

Promouvoir le droit des femmes pour renforcer les entreprises du karité



Adisah Zakaria, membre de la coopérative Teihitong dans le nord du Ghana, a passé des années à gérer ses terres avec soin, en équilibrant la production de culture vivrières avec la production de karité suivi de la collection de mai à août. C'est un système qu'elle maîtrise bien, un système sur lequel elle s'appuie depuis des années.

Mais Adisah est aussi parfaitement consciente de ses limites.

Les arbres à karité se trouvent désormais de plus en plus éloignés dans les parcs, car des années d'incendies et de défrichement ont réduit l'accès aux arbres proches de leurs habitations. De ce fait, les productrices sont contraintes de s'aventurer dans des zones plus reculées, ce qui accroît le temps, le coût et la pénibilité physique. Ces distances plus importantes limitent directement les quantités qu'elles peuvent récolter pendant la saison et augmentent les pertes après récolte.

Dans ce contexte, l'accès à des services financiers appropriés est crucial pour ces contraintes opérationnelles. Grâce à ces services financiers, des équipements productifs tels que des tricycles motorisés peuvent être financés pour soutenir le transport des amandes de karité provenant de zones de collecte éloignées. L'amélioration du transport accroît la capacité de collecte, réduit les pertes et diminue considérablement le temps de trajet. Elle facilite également le regroupement, permettant ainsi d'acheter des amandes auprès d'autres productrices et de les vendre en plus gros volumes à une valeur plus élevée, améliorant l'accès au marché et les possibilités de revenus pour les productrices.



L'expérience d'Adisah reflète une réalité plus large au sein des communautés productrices de karité : les femmes comprennent où se trouvent les opportunités mais l'accès au financement détermine souvent jusqu'où elles peuvent aller.

Pour Adisah, l'un des moments les plus marquants du projet fut la découverte d'une image numérique d'elle-même et de ses arbres à karité affichés sur un écran. Pour la première fois, son travail, sa terre et les arbres dont elle prend soin sont non seulement reconnus par la communauté, mais aussi visibles sous forme de données structurées.

Le processus de cartographie consiste à visiter les plantations de karité, à recenser l'emplacement de chaque arbre et à les relier directement aux femmes qui les récoltent. Chaque arbre est géolocalisé en étant rattaché à un point précis sur une carte, avec des informations sur les productrices ainsi que sur l'utilisation et la gestion des terres. La réalité du terrain est ainsi numérisée, offrant une image claire et vérifiable des personnes qui travaillent dans ce domaine et des lieux où la valeur est créée.

Pour la coopérative Teihitong, cette visibilité est essentielle. La cartographie des arbres à karité et des productrices permet de rendre leurs activités concrètes et visibles. La coopérative peut ainsi démontrer le nombre de femmes impliquées, le nombre d'arbres qu'elles gèrent et l'ampleur de leur potentiel de production. Comme l'explique Adisah, l'accès au financement a longtemps constitué un obstacle pour les femmes, non pas par manque d'idées ou de compétences, mais par manque de preuves tangibles.

La cartographie change la donne. Elle apporte la preuve de la présence des actifs sur le terrain. Cela ouvre la voie à des discussions plus constructives sur le financement, qu'il s'agisse de transport, d'équipement, de stockage ou d'expansion, en réduisant les risques et en renforçant la confiance des prestataires de services financiers.



Au-delà du financement, la cartographie apporte également une légitimité. La visibilité numérique inscrit les coopératives de femmes dans un système plus vaste. Cela inclut les parties prenantes, les investisseurs, les communautés traditionnelles et les acteurs régionaux. Cela renforce leur voix collective, favorise une meilleure planification et contribue à protéger les parcs à karité en montrant clairement qui en dépend et comment ils sont gérés.

Cette technologie ne remplace pas le savoir foncier des femmes : elle le reflète. Elle rend visible ce que les femmes ont toujours su et fait. Ce faisant, elle permet aux coopératives comme celle d'Adisah de passer d'exploitations informelles à des entreprises reconnues et soutenues, prêtes à se développer, à investir et à planifier l'avenir. Le projet "Améliorer le régime foncier et les femmes productrices grâce à la cartographie numérique des arbres à karité est mis en œuvre grâce à un partenariat entre l'Alliance Globale du Karité, Farmerline, New Markets Lab et Level4International, avec le soutien financier du ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO) dans le cadre de son programme phare « Land Facility ». À ce jour, plus de 16 000 karités ont été recensés numériquement au Ghana, au Togo et au Bénin, et sont directement liés à plus de 3 500 femmes productrices.